



INSTITUT NOTRE-DAME
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
Rue de Bruxelles, 97 – 6220 FLEURUS
071/ 82 31 80
<http://www.indfleurus.net>



Fleurus, le 20 septembre 2022

Chers Parents,

A partir de ce lundi 03 octobre 2022, notre école adoptera le **système de paiement par badge** proposé par iT.SCHOOL.

iT.SCHOOL permet de créer un « portefeuille » pour le paiement de divers services proposés par l'école.

Les objectifs de ce nouvel outil sont multiples :

- ✓ Améliorer la visibilité des parents grâce à un espace personnel sur lequel ils trouveront tous les documents, factures, informations diverses relatives à leur(s) enfant(s), ainsi que le solde disponible sur la cartes de leur(s) enfant(s) ;
- ✓ Réduire la circulation d'argent en espèces à l'école ;
- ✓ Améliorer le confort des élèves sur le temps de midi, en accélérant le service de vente des restaurations ;
- ✓ Permettre une meilleure visualisation des dépenses et des paiements réalisés et obtenir un décompte trimestriel dans le respect de l'article 1.7.2-3.-§2 du Code de l'enseignement, décret du 3/05/2019.

Durant ce mois d'octobre, nous commencerons par activer les achats au self, au restaurant, aux distributeurs et au magasin de bonbons. Par la suite, d'autres services (photos, casiers, facturation des activités, prêts des manuels scolaires,...) seront progressivement ajoutés.

Ce courrier est la première étape de la mise en place du système. Il est accompagné d'un mode d'emploi pour vous connecter à la plateforme. Un tutoriel complet avec toutes les fonctionnalités de l'interface sera disponible sur iT.SCHOOL.

De manière pratique, dès le 3 octobre, le paiement au self, aux distributeurs, au restaurant et les collations achetées au petit magasin sera effectué uniquement à l'aide d'**un badge**. **Nous laisserons la possibilité de payer en espèces pendant 15 jours**. Le paiement en liquide ne sera donc plus possible après le 16 octobre.

Ce badge (sous enveloppe fermée) sera remis à votre enfant en mains propres. Il est à conserver précieusement. En cas de **perte du badge**, l'élève devra immédiatement le signaler à l'économat qui se chargera de le bloquer et de le remplacer moyennant la somme de 20€.

Nous vous invitons donc à **activer votre compte (« portefeuille »)** en vous connectant à la plateforme iT.SCHOOL de l'Institut Notre-Dame **dès réception de vos codes et avant le 2 octobre 2022**.



INSTITUT NOTRE-DAME
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
Rue de Bruxelles, 97 – 6220 FLEURUS
071/ 82 31 80
<http://www.indfleurus.net>



1. **Pour activer son compte**, chaque parent recevra, dans quelques jours, **dans un mail envoyé par iT.SCHOOL**, son **nom d'utilisateur** accompagné d'un « **jeton de connexion unique** » (= code qui vous permettra de **créer votre mot de passe** lors de votre première connexion). La procédure pour accéder à iT.SCHOOL est clairement expliquée dans le mode d'emploi joint au présent courrier
2. **Pour approvisionner le portefeuille de votre enfant**, vous devez **effectuer un virement bancaire sur le compte BE50 3632 2563 9218**. Il est impératif de mentionner la communication structurée propre au rechargement du portefeuille de votre enfant et fournie par la plateforme. Elle se trouve sur votre compte dans la section solde – recharger – par virement bancaire. Cela implique un délai de quelques jours pour ajuster le solde de votre portefeuille. Nous vous remercions d'en tenir compte. Si vous souhaitez réapprovisionner votre carte plus rapidement, vous pouvez le faire online, mais cette transaction a un coût et le montant minimum demandé est de 50,00€.

Si vous n'avez pas reçu votre nom d'utilisateur et votre jeton de connexion unique par mail avant le 29/09/2022, veuillez prendre contact avec notre secrétariat (071/82 31 80).

Un lien vers la plateforme iT.SCHOOL (<https://indfleurus.it-school.be>) se trouve sur le site de l'école : www.indfleurus.net

En espérant de la sorte améliorer la gestion des services proposés par l'école, nous vous prions de croire, chers Parents, en notre entier dévouement.

M. MOSTADE
Adjointe à la direction

G. HERBIN
Adjoint à la direction

B. CANVAT
Directrice

iT.SCHOOL est soumis à une convention RGPD conclue avec l'ASBL Institut Notre-Dame stipulant que les parties s'engagent à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement des données à caractère personnel et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 ainsi que la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.